

Procès-verbal de la troisième séance du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Montérégie, tenue le 8 février 2021 à 15h30 en vidéoconférence TEAMS.

## PRÉSENCES

<b>Représentant personnel enseignant :</b>	M. Stéphane Amaté et M. Roch Desjardins
<b>Représentante personnel professionnel :</b>	Mme Isabelle Lemire
<b>Représentante personnel de soutien :</b>	Mme Geneviève Piché
<b>Représentante de parents :</b>	Mme Annie Oigny-Hébert
<b>Représentants d'élèves :</b>	Mme Anne-Sophie Thémélis, et M. Denis Cloutier
<b>Représentantes d'entreprise :</b>	Mme Kaissy Charbonneau
<b>Représentante de groupes sociaux</b>	Mme Geneviève Blain
<b>Directrice :</b>	Mme Sylvie Dupuis
<b>Invitée :</b>	Mme Maryse Drapeau, gestionnaire administrative
<b>Représentant(e) du public :</b>	Aucun(e)
<b>Absente :</b>	Mme Isabelle Ferland, présidente

### Ordre du jour

1. Mot de bienvenue;
  - 1.1. Présentation des nouveaux membres;
2. Présence et quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions du public;
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 décembre; (p. j.)
6. Suivi au procès-verbal du 7 décembre;
7. Capsules conseil d'établissement;
8. Rapports de reddition de comptes;
  - 8.1. De la présidente;
  - 8.2. De la directrice;
    - 8.2.1. Ouverture de groupes Hiver 2021;
    - 8.2.2. Budget révisé 2020-2021;
    - 8.2.3. Médaille du Lieutenant-gouverneur;
    - 8.2.4. Bilan services d'enseignement en situation de pandémie;
    - 8.2.5. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
    - 8.2.6. Semaine de la persévérance;
9. Travaux du Conseil;
  - 9.1. Offre de services Automne 2021;
  - 9.2. Offre de services à la population - état de la situation;
  - 9.3. Modalité d'enseignement en Alternance travail-étude;
10. Parole aux représentants;
  - 10.1. Représentants des membres du personnel enseignant;
  - 10.2. Représentante des membres du personnel de soutien technique et administratif;
  - 10.3. Représentante des membres du personnel professionnel;
  - 10.4. Représentante des parents;
  - 10.5. Représentante des élèves;
  - 10.6. Représentantes d'entreprise;
  - 10.7. Représentante de groupes sociaux;
11. Levée de l'assemblée.

### 1. Mot de bienvenue;

La vidéoconférence débute et Madame Dupuis souhaite la bienvenue à tous en mentionnant que la présidente Isabelle Ferland est absente. En son absence, Kaissy Charbonneau a accepté de présider la séance.

16-CE-2020-2021

**2. Présence et quorum;**

Le quorum est constaté.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

Kaissy Charbonneau fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Denis Cloutier et secondé par Stéphane Amaté que celui-ci soit adopté en enlevant le point 1.1. Présentation des nouveaux membres, ce point étant un reliquat de l'ordre du jour de la séance du 7 décembre.

**Adopté à l'unanimité.**

**4. Période de questions du public;**

Il n'y a aucune personne du public, donc aucune question.

17-CE-2020-2021

**5. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 décembre; (p. j.)**

Chacun ayant pris connaissance du procès-verbal, des modifications sont à faire à 3 points. Au point **8.2.2. Offre de services Automne 2021** : le premier paragraphe doit se lire comme suit : « Madame Dupuis présente le document d'offre de service pour l'automne 2021 que tous ont en main, en soulignant que l'offre est faite selon la capacité de nos locaux. Roch Desjardins demande pourquoi il n'y a pas d'offre de cours de soir. Est-ce en raison de la pandémie, ou pour d'autres raisons? Madame Dupuis répond que l'offre de service est ainsi présentée pour l'instant, car il n'y a pas eu d'ouverture de groupe de soir en cuisine et en pâtisserie en novembre dû au faible nombre d'élèves inscrits, donc pas de groupe en continuité. Il est risqué de publier une offre de soir, car certains élèves ont été obligés de s'inscrire de jour dans le groupe du 1<sup>er</sup> février. On ne voudrait qu'ils annulent leur inscription.»

Au point **8.2.3. Offre de services à la population Hiver 2021** : Le début de la dernière phrase doit se lire comme suit : « C'est le cas de 2 élèves en pâtisserie, qui ont donné le cours de chocolat de la Saint-Valentin au printemps dernier et de bûches de Noël cet automne... »

Au point **10.5 Représentants des élèves**, la phrase suivante est ajoutée : « Pour les caméras, madame Dupuis mentionne que des techniciens viendront faire l'alignement de celles-ci. »

Il est proposé par Roch Desjardins et secondé par Geneviève Blain que le procès-verbal soit adopté avec les modifications proposées.

**Adopté à l'unanimité.**

**6. Suivi au procès-verbal du 7 décembre;**

**Au point 7. Formation obligatoire pour le conseil d'établissement**, madame Dupuis confirme avec les membres que les 3 premières capsules ont bel et bien été visionnées. Elle indique qu'au point 7. de cette séance, les capsules suivantes seront visionnées.

**Au point 8.2.1. Ouverture des groupes Hiver 2021**, Sylvie Dupuis souligne les modifications suivantes : L'entrée du groupe de cuisine a été repoussée du 15 février au 9 mars. L'entrée en Restauration qui avait été repoussée en mars est repoussée à nouveau en août étant donné qu'il n'y a pas eu de nouvelles inscriptions.

**Au point 10.5. Paroles aux représentants des élèves**, Madame Dupuis mentionne que les caméras ont été alignées et les enseignants concernés ont été avisés. Roch Desjardins

demande s'il n'y aurait pas la possibilité de faire des zooms avec les caméras pédagogiques. Maryse Drapeau répond que la procédure pour faire des zooms avec ces caméras a été envoyée à tous les enseignants.

Sylvie Dupuis indique que 3 petites caméras web ont été achetées, qui pourront permettre de filmer certaines démos à partir d'autres angles.

## 7. Capsules conseil d'établissement;

Madame Dupuis partage son écran pour faire l'écoute des capsules 4, 5 6 et 7 de la formation obligatoire du Conseil d'établissement. Ceci complète la série de capsules à visionner pour l'année. Plusieurs sujets sont passés en revue : les 4 catégories des fonctions et pouvoirs, le travail de collaboration entre la direction et la présidence, le calendrier des sujets traités, l'utilisation des termes appropriés pour l'adoption et l'approbation de résolution.

On mentionne que toutes les informations présentées dans les capsules se retrouvent dans le cahier du membre du conseil d'établissement ou sur les fiches thématiques. Tout ce matériel se retrouve au même endroit sur le site du ministère de l'Éducation, pour consultation en tout temps : [Accéder à la formation obligatoire](#)

Sylvie Dupuis présente également un tableau qu'elle a produit qui servira de repère pour le suivi des capsules et fiches thématiques présentées en réunion : le tableau énumère les capsules ou fiches abordées, les dates où ils ont été abordés et les liens pour y accéder.

Les informations du tableau permettront de ne pas avoir à repasser à travers toute la formation avec les membres qui poursuivent leur mandat les années subséquentes.

En guise de conclusion sur ce point, madame Dupuis mentionne le beau succès de la formation virtuelle sur le conseil d'établissement organisée par le CSSMV à laquelle quelques membres de notre conseil ont participé. Des représentants des trois niveaux scolaires : primaire, secondaire et FPÉA ont présenté leur expérience et recommandations pour tirer profit de ce travail de collaboration propre aux séances de conseil d'établissement.

## 8. Rapport de reddition de compte;

### 8.1. De la présidente;

La présidente n'a pas de reddition à faire.

### 8.2. De la directrice;

#### 8.2.1. Ouverture de groupes Hiver 2021;

Tous ont en main le document d'ouverture de groupes de l'hiver 2021 sur lequel apparaissent également les ouvertures de l'automne. Madame Dupuis passe en détail les ouvertures de groupe de chaque département.

**Boucherie** : EPSV, 8 élèves ont débuté le 1<sup>er</sup> février, 1 élève est sur la liste d'attente pour la prochaine ouverture.

**Boulangerie** : EPSV, 6 nouveaux élèves le 18 janvier, dont 2 en réintégration.

Le 15 mars : 6 nouveaux élèves.

**Cuisine** : 1 groupe de jour débutant le 9 mars au lieu du 15 février.

Groupe de soir : date à déterminer, pour l'instant 9 élèves sur la liste d'attente.

**Cuisine du marché et pâtisserie contemporaine** : 8 élèves ont débuté le 25 janvier.

**Lancement d'une entreprise** : Le cours a débuté le 11 janvier avec 18 élèves.

**Pâtisserie** : un groupe de jour a débuté le 1<sup>er</sup> février.

**Service de la restauration** : L'entrée qui avait été repoussée en mars est repoussée de nouveau en août.

Roch Desjardins demande pourquoi les deux programmes d'alternance travail-étude qui viennent d'être élaborés en cuisine et en pâtisserie n'apparaissent pas sur le document. Sylvie Dupuis répond que l'information a été envoyée au SRAFP et qu'elle apparaîtra dès demain sur le site, suite à l'approbation du conseil d'établissement.

#### **8.2.2. Budget révisé 2020-2021;**

Maryse Drapeau présente le document en expliquant les ressources et les dépenses. Elle mentionne que le montant de l'enveloppe budgétaire allouée par le Ministère est établi en fonction de l'offre de service. Outre ce montant, les « Revenus spécifiques autres » proviennent du Comptoir de vente, des services à l'Ardoise, des cours autofinancés, et de la vente de matériel imprimé aux élèves.

Elle poursuit en expliquant certaines dépenses :

- Projets-écoles : cours autofinancés
- Projet spécifique : promotion du métier de boucherie chez les femmes,
- Mesure 15081 - virage numérique : développement de matériel numérique pour la formation à distance en sommellerie.
- Soutien à l'élève : surveillant d'élève (bien important en période de pandémie pour faire respecter les règles dans les espaces communs)

Madame Drapeau souligne le travail rigoureux qui doit être fait chaque année pour maintenir un équilibre entre les ressources et les dépenses.

#### **8.2.3. Médaille du Lieutenant-gouverneur;**

Madame Dupuis mentionne que la candidature de Florence Miville, élève en cuisine a été déposée et on attend la réponse du bureau du lieutenant-gouverneur. Elle souligne la qualité du texte soumis par les enseignants de madame Miville.

#### **8.2.4. Bilan services d'enseignement en situation de pandémie;**

Madame Dupuis fait le bilan des services d'enseignement en situation de pandémie : l'enseignement à distance et le prêt de matériel informatique avec la clientèle plus vulnérable. Elle souligne le travail remarquable des enseignants, vantant leur grande capacité d'adaptation. Ceux-ci ont été en mesure de se retourner rapidement pour organiser leur cours en conséquence et permettre un apprentissage adéquat malgré les restrictions dues à la pandémie. Beaucoup de matériel vidéo a été produit qui pourra toujours servir dans le futur, pour mettre à jour les apprentissages des élèves.

#### **8.2.5. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;**

Sylvie Dupuis mentionne que le comité d'accompagnement des élèves a été mandaté à la journée pédagogique de janvier pour travailler sur l'élaboration du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'ÉHM. Elle rappelle qu'une plateforme est accessible sur le site du Ministère qui permet de nous outiller adéquatement pour travailler sur notre plan de lutte. D'ici 2 semaines, un courriel sera envoyé aux élèves afin de prendre le pouls de la situation à l'ÉHM par le biais d'un sondage FORMS anonyme. Les réponses permettront de brosser un portrait de la situation et de mettre en place des mesures de préventions. Sylvie Dupuis préconise qu'un document soit produit du plan de lutte résumé sur une seule feuille avec gradation des situations et résumé d'interventions prévues.

### 8.2.6. Semaine de la persévérance;

Madame Dupuis rappelle que la Semaine de la persévérance sera soulignée du 15 au 19 février dans les écoles à travers la province. Elle indique que le comité Soutien aux élèves de l'ÉHM a, pour sa part, décidé souligner l'événement le mardi 16 février.

Elle présente le déroulement prévu pour cette journée :

8 h 00 Accueil et distribution des viennoiseries et café dans tous les locaux  
8 h 20 Mot de la direction et dévoilement des prix Coup de coeur  
8 h 30 Témoignage de Rémy Couture, ancien élève et propriétaire de Crémy  
9 h 00 Kahoot

Et pour le soir, le même concept sera repris à partir de 15h ou 15h30 selon les disponibilités des enseignants de soir. Le témoignage pour le soir reste à confirmer.

Isabelle Lemire ajoute que les élèves du conseil étudiant ont décidé d'organiser une activité dans le cadre de la semaine de la persévérance : pendant la semaine, des suçons en chocolat seront vendus au comptoir de vente, auxquels seront accrochés des petits cartons pour écrire des mots d'encouragement ou d'appréciation destinés à des camarades de classe.

## 9. Travaux du Conseil;

18-CE-2020-2021

### 9.1. Offre de services Automne 2021;

Madame Dupuis présente les nouveautés de l'offre de service pour l'automne 2021 en mentionnant que les frais des différentes formations seront ajustés pour l'automne après consultation auprès des enseignants.

Elle souligne l'ajout de nouveaux programmes en alternance travail-étude pour les départements de cuisine, pâtisserie et boucherie. Ces programmes devraient attirer une nouvelle clientèle qui est déjà sur le marché du travail ou permettra aux élèves d'intégrer le marché du travail plus tôt dans la formation.

Madame Dupuis ajoute qu'en boucherie, c'est un programme d'alternance travail-étude un peu différent de ceux mis en place par le Ministère. Ce programme d'ATE+ lui a été soumis par monsieur Daniel Choquette, ancien président de l'Alliance des détaillants en alimentation du Québec. Étant financé par la Commission des partenaires des Marchés du travail (CPMT), ce programme permet aux élèves de bénéficier d'une somme d'argent dès le jour 1 de leur formation. Le projet a donc été adapté pour l'ÉHM et le début de la formation est prévu le 15 septembre.

L'offre de service pour l'automne 2021 se résume donc comme suit :

**Boulangerie** : EPSV - entrées à déterminer.

**Boucherie** : ATE+ : 15 septembre, EPSV : entrées à déterminer.

**Cuisine** : 2 groupes de jour : 30 août et 4 octobre  
et un groupe en ATE : 30 août

**Spécialisation culinaire** : 1 groupe de jour : 15 novembre.

**Lancement d'une entreprise** : 1 groupe de soir : 13 septembre

**Pâtisserie** : 1 groupe de jour : 30 août et 2 groupes en ATE de soir : 30 août

**Service de la restauration** : EPSV - 30 août – autres entrées à déterminer.

**Sommellerie** : 1 groupe de jour : 18 octobre

Il est proposé par Roch Desjardins et secondé par Stéphane Amaté que l'offre de service de l'automne 2021 soit approuvée telle que présentée.

**Approuvé à l'unanimité.**

19-CE-2020-2021

**9.2. Offre de services à la population Hiver 2021;**

Madame Dupuis présente le document que tous ont en main, mentionnant que l'arrêt des cours a été maintenu depuis le retour des fêtes dû au confinement et couvre-feu. Une demande a été faite pour savoir si et quand on pourra reprendre les cours. Si la réponse est positive, mais que le couvre-feu est toujours en vigueur, une lettre d'attestation de déplacement sera remise aux participants, étant donné l'horaire des cours qui dépasse l'heure du couvre-feu.

Il est proposé par Kaissy Charbonneau et secondé par Denis Cloutier que l'offre de service à la population soit approuvée telle que présentée.

**Approuvé à l'unanimité.**

20-CE-2020-2021

**9.3. Modalité d'enseignement en Alternance travail-étude;**

Madame Dupuis présente le tableau des modalités d'enseignement en ATE dans les divers départements, expliquant l'importance d'offrir des formations diversifiées proposant des formats différents, afin d'attirer une nouvelle clientèle et répondre au besoin du marché en bonifiant l'adéquation formation-emploi.

En boucherie, comme mentionné plus haut, l'ATE+ est financé par la CPMT et propose une répartition de 40% d'apprentissage en entreprise et 60% à l'école.

Un microprogramme de cuisine en service alimentaire et milieu de vie, également subventionné par le CPMT a été élaboré par les enseignants (ATE à 20% en entreprise-80% à l'école), et sera éventuellement offert à l'ÉHM.

Les programmes d'ATE réguliers, financés par le ministère de l'Éducation, présentent une répartition des apprentissages de 20% en entreprise et 80% au centre. Tous ont en main un document détaillant la répartition des apprentissages pour les programmes d'ATE de chaque département.

Madame Dupuis mentionne qu'en restauration, la possibilité d'offrir le programme d'ATE est également présente. Le travail de répartition des heures d'apprentissage reste à faire pour ce programme.

Il est proposé par Stéphane Amaté et secondé par Annie Oigny-Hébert que les modalités d'enseignement d'alternance travail-étude soient approuvées telles que présentées.

**Approuvé à l'unanimité.**

**10. Parole aux représentants;**

**10.1. Représentants des membres du personnel enseignant;**

On mentionne que la semaine dernière était la semaine des enseignants et l'équipe de direction en a profité pour souligner le travail des enseignants et de tout le personnel de l'école, par des attentions offertes chaque jour de la semaine : un beau mot le lundi, un petit cadeau douceur le mardi, un tirage le mercredi, Café et viennoiserie le jeudi, et panier-surprise et cadeau à l'effigie de l'ÉHM le vendredi.

Stéphane Amaté et Roch Desjardins remercient la direction au nom des enseignants.

**10.2. Représentante des membres du personnel de soutien technique et administratif;**

Idem que pour le point 10.1 : Geneviève Piché remercie la direction au nom du personnel de soutien.

**10.3. Représentante des membres du personnel professionnel;**

Idem que pour le point 10.1 : Isabelle Lemire remercie la direction au nom du personnel professionnel.

**10.4. Représentante des parents;**

Madame Oligny-Hébert tient à souligner la très grande appréciation de son fils, élève en cuisine, pour l'accès au matériel informatique dont il a pu bénéficier pour les cours donnés à distance, avant et après la période des fêtes.

**10.5. Représentants des élèves;**

Denis Cloutier mentionne tout d'abord qu'Anne Sophie Thémélis a dû quitter la réunion TEAMS en raison de problèmes de connexion.

Il demande ensuite des nouvelles du Foodtruck. Madame Dupuis répond que nous sommes toujours à la recherche d'un camion déjà équipé, mais également à la recherche de soumissionnaires pour refaire l'intérieur de notre camion actuel. Elle souligne la difficulté d'obtenir des soumissions écrites pour équiper le camion actuel et aménager le camion actuel.

Elle indique qu'on a trouvé un camion à vendre qui est fonctionnel à 40 000\$. Il faut évaluer s'il correspond bien à nos besoins. Elle ajoute qu'il ne faudra pas trop tarder à prendre une décision rappelant que l'échéance pour présenter le projet fini, ou en cours de réalisation approche. La reddition de compte est attendue le 30 juin par l'organisation qui octroie la bourse.

**10.6. Représentantes d'entreprise;**

Kaissy Charbonneau mentionne le changement de cap du Marché public, étant gestionnaire de celui-ci pour le compte de la Ville de Longueuil. Elle annonce que le Marché ne compte plus offrir ses locaux pour de la vente au détail, et que la Ville est en appel d'intérêt pour l'occupation de l'espace par des entreprises ou projets qui ne seront plus dépendants d'une clientèle locale. Des projets de serres verticales ou de cuisine communautaire sont des exemples de projets qui pourraient être soumis.

Cet appel se termine demain, et Madame Charbonneau tient à mentionner qu'elle serait très favorable à ce que des liens puissent se tisser davantage entre l'ÉHM et le Marché à travers les différents projets.

Madame Dupuis demande comment elle peut signifier son intérêt. Madame Charbonneau répond qu'il va de soi que l'ÉHM sera approchée, pour plusieurs raisons, dont la proximité, et bien sûr le partage de l'intérêt face au secteur alimentaire.

**10.7. Représentante de groupes sociaux;**

Madame Blain tient à faire des précisions suite aux commentaires faits sur les aliments qui ont été jetés par des producteurs en temps de pandémie : le lait qui a été jeté n'était pas pasteurisé et ne pouvait donc pas être vendu ni utilisé. Les œufs jetés étaient inséminés, donc avec des embryons de poussins à l'intérieur.

Elle spécifie d'autre part que des œufs, du sirop d'érable et du lait ont été donnés à des banques alimentaires.

Madame Blain informe les membres que l'Union des producteurs agricoles vient de lancer un jeu éducatif virtuel gratuit : Kasscrout, qui a été conçu pour les jeunes de 9 à 12 ans et leur famille, et vise à faire le pont entre les producteurs et l'alimentation

tout en faisant découvrir l'agriculture d'ici. Le jeu est accessible directement sur le web ou à partir du site de l'UPA. Un concours entre les régions du Québec est également lancé à travers cette plateforme.

Sylvie Dupuis indique à madame Blain qu'elle serait heureuse de recevoir l'UPA à l'ÉHM lors d'une soirée de remise de prix pour les concours organisés par l'organisme.

**21-CE-2020-2021**

**11. Levée de l'assemblée.**

La levée de l'assemblée à 17 h 22 est proposée par Kaissy Charbonneau.

**Adoptée à l'unanimité.**

---

Directrice

---

Présidente